

COMMUNE DE LOUBEYRAT TAXI N°1
TARIFS DES TAXIS

Arrêté Préfectoral du Puy-de-Dôme du 21 Février 2025

Minimum de perception		8,00 €
Application des tarifs		de 7 à 19 H sauf les dimanches et jours fériés
		de 19 à 7 H et les dimanches et jours fériés à toutes heures
Prise en Charge		2,70 €
Heure d'attente ou de marche lente		32,69 €
ALLER	TARIF A	1,10 €
RETOUR	TARIF B	1,65 €
ALLER	TARIF C	2,20 €
SIMPLE	TARIF D	3,30 €
Suppléments		
Bagage ou valise nécessitant l'utilisation d'un équipement extérieur		2,00 €
Bagage ou valise au-delà de trois par passager		2,00 €
Passager supplémentaire à partir de la 5ème personne		4,00 €

Le taximètre indique le PRIX NET à payer (T.V.A. comprise)

Note obligatoire à partir de 25,00 € et, sur demande du client pour un montant inférieur. Elle peut indiquer, sur demande, le nom du client et l'adresse de départ et d'arrivée

Routes enneigées ou verglacées avec équipements spéciaux :
utilisation des tarifs B et D

Toute réclamation est à adresser à la Préfecture du Puy-de-Dôme
– Service Taxis – 18 bd Desaix – 63033 Clermont-fd Cedex 1

